

Politique des stages

- Stage obligatoire pour l'orientation professionnelle
- Exemption possible si expérience de travail professionnel d'au moins quatre mois avec diversité de fonctions reliées au cheminement, acquise dans les trois dernières années. Voir *Guide de stage*, p. 10.
- Préalables : 39 crédits dont :
 - les 7 cours de base obligatoires
 - 6 cours à option (il peut rester jusqu'à 2 cours à option à compléter pendant ou après le stage)
- Durée du stage : 36 jours ouvrables
- Rythme du stage
 - Session d'hiver : 3 à 5 jours / semaine
 - Session d'été : 5 jours / semaine (possibilité de 3 ou 4 jours/semaine pour certains milieux)
- Stage généralement non rémunéré, supervisé par une professionnelle ou un professionnel de la gestion de l'information
- Notation Succès (S) ou Échec (E). Non contributoire à la moyenne générale.

Stage à la session d'hiver ou à la session d'été ?

- Hiver
 - Disponibilité des enseignantes et enseignants et des ressources de l'École
 - Fin du programme de maîtrise en avril
 - Recherche d'emploi dès le mois de mars (disponible à la mi-avril)
 - Il faut concilier cours, stage et emploi à temps partiel
 - Trois jours de stage + 2 cours = session intense
- Été
 - Stage intensif = intégration rapide
 - Pas besoin de concilier cours / travaux scolaires et stage (sauf si cours d'été)
 - Meilleure répartition des cours aux sessions d'automne et d'hiver
 - Disponibilité retardée pour le marché de l'emploi
 - Moins d'offres d'emploi affichées en juillet et août

Étapes du stage

- Rencontre individuelle avec la coordonnatrice
- Recherche du milieu et du projet de stage
- Rencontre avec la superviseuse ou le superviseur
- Rencontre « Début de stage »
- Début du stage
- Rencontre de stagiaires en petits groupes
- Remise des travaux